



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DU CAP-ROUGE

1ère ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi, 15 janvier 2019, 19 h
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Louis Martin	Président
M. Philippe Moussette	Vice-président
M ^{me} Denyse Dumas	Trésorière
M ^{me} Nathalie Gagné	Secrétaire
M. Martin Blanchette	Administrateur
M. Pierre Gagnon	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ÉTAIENT ABSENTS :

M ^{me} Sylvie Roy	Administratrice
M. Michel Lagacé	Administrateur
M ^{me} Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge–Laurentien

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

12 citoyens présents.

1ère ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi, 15 janvier 2019, 19 h
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROJET D'ORDRE DU JOUR

19-01-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
19-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
19-01-03	Adoption du procès-verbal du 18 décembre 2018	19 h 05
19-01-04	Suivi au procès-verbal	19 h 10
19-01-05	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 30
19-01-06	Période des questions et commentaires des citoyens	19 h 45
19-01-07	Dossiers du conseil de quartier	20 h 00
	<ul style="list-style-type: none">• Boulevard de la Chaudière• Livre d'or• Comité de liaison Anacolor• Sécurité• Table de concertation vélo• Environnement et protection de la nature	
19-01-08	Fonctionnement	20 h 20
	<ul style="list-style-type: none">• Information et communication• Trésorerie	
19-01-09	Divers	20 h 25
19-01-10	Levée de l'assemblée	20 h 30

19-01-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19 h. Le président M. Louis Martin salue les participants et lit un texte résumant la mission et le rôle d'un conseil de quartier.

19-01-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis Martin demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

Résolution CQCR-19-CA-01

Sur proposition de M. Martin Blanchette, appuyée par M. Pierre Gagnon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-01-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2018

Au Point 18-10-04, 4^{ème} paragraphe, 2^{ème} ligne, on lira dorénavant : « Les organisateurs sont à la recherche d'un organisme pour l'administration financière **des subventions en provenance de la Caisse populaire Desjardins et de la Ville de Québec.** » .

Résolution CQCR-19-CA-02

Sur proposition de M. Martin Blanchette, appuyée par M^{me} Nathalie Gagné, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 18 décembre 2018 avec la correction susmentionnée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-01-04 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Secteur commercial Îlot Mendel : Le président M. Louis Martin a écrit un courriel au promoteur Cominar en lui soumettant l'idée d'une parution d'un article dans le journal l'Écho de Cap-Rouge relativement au résumé de son projet.

Gestion des matières résiduelles – compostage : M. Louis Martin a communiqué avec Craque-Bitume pour l'informer de l'intérêt au compostage commun de deux personnes dans le quartier. Après quelques échanges avec deux citoyens dans l'assemblée, on apprend qu'il faut un minimum de 48 noms pour initier un projet de compostage. Une citoyenne fera parvenir à M. Martin un courriel d'informations reçu de l'organisme. Celle-ci pense recueillir le nombre de noms nécessaire avec l'aide d'un autre citoyen.

Plan de mise en valeur des rivières : Tel que mentionné dans un courriel, M^{me} Priscilla Lafond informe que les nouveaux panneaux sont prêts et seront installés le long de la rivière du Cap Rouge (plus spécifiquement dans la partie sud du parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge) au printemps prochain. Elle s'assurera que le Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge soit au courant des échanges entre le CQ et la Ville.

Les Hivernales de Cap-Rouge : Les organisateurs ont trouvé un organisme pour l'administration financière des subventions en provenance de la Caisse populaire Desjardins et de la Ville de Québec. Il s'agit de la Ligue Navale du Canada - succursale

Cap-Rouge – St-Augustin. M. Martin Blanchette enverra une communication aux membres du CQ pour connaître leur disponibilité afin de faire l'accueil lors de l'activité.

Vision sur l'habitation : M^{me} Priscilla Lafond mentionne que le sujet figurera au prochain ordre du jour du CQ en février prochain. Il faudra prévoir une trentaine de minutes pour traiter le sujet. Des questions seront adressées une semaine à l'avance au CA puis il sera demandé de mandater un représentant du CQCR en vue de partager les informations auprès d'un regroupement des représentants des conseils de quartier et de poursuivre la réflexion.

Livre d'or : Après la transmission par courriel d'une correspondance et de l'extrait du procès-verbal mentionnant une mention honorable pour Jérémy Plourde, le président M. Louis Martin souligne la réponse de ses parents remerciant le CQ pour cette reconnaissance et leur fierté de voir évoluer leur fils dans ses grands projets.

Fondeuse à neige : Tel que prévu, M. Louis Martin a rédigé une résolution à ce sujet et la partage avec les administrateurs. La résolution suivante est adoptée.

Résolution CQCR-19-CA-03

Objet : Demande d'étude de la pertinence des installations de la « fondeuse à neige Cap-Rouge » et de l'intégration possible dans les projets futurs de la Ville dans le secteur

ATTENDU QUE la Ville de Québec a annoncé en juin 2018, en lien avec le déménagement futur d'Anacolor, que c'était « une occasion unique pour redévelopper ce secteur et mettre en valeur le terrain avec un projet résidentiel familial sur un site enchanteur, en harmonie avec sa nature. Un appel d'intérêt sera lancé ultérieurement afin que des promoteurs présentent des projets pour le site. » ;

ATTENDU QUE lors de la rencontre du conseil de quartier du Cap-Rouge de septembre 2018, le conseil a appris que la Ville souhaite un projet d'ensemble englobant le terrain d'Anacolor et le terrain adjacent (ancien garage municipal), y compris un accès à la rivière;

ATTENDU QUE la Ville possède aussi un autre terrain adjacent, communément appelé la « fondeuse à neige Cap-Rouge », qui donne sur le boulevard de la Chaudière;

ATTENDU QUE malgré le fait que ce site soit identifié comme « utilisé » dans la carte 32 – Dépôt à neige du Schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la Ville, nous croyons que ce site n'est plus utilisé pour la neige par la ville, ce qu'a confirmé un représentant de la Ville lors de la rencontre d'information sur le déneigement tenue le 13 décembre 2018;

ATTENDU QUE ce site est maintenant zoné « parc », ce qui est cohérent avec la proximité de la rivière;

ATTENDU QUE la Ville travaille présentement sur le projet « Rêvons nos rivières » afin de permettre aux citoyens de se réapproprier et de mettre en valeur ses rivières, dont la rivière Cap Rouge, précisément dans le secteur où se situe le terrain de la « fondeuse à neige » ;

ATTENDU QUE dans son mémoire sur le SAD « second projet » daté du 22 août 2017, le conseil de quartier à la page 7 suggérait à la Ville de reconsidérer l'utilisation du terrain de la « fondreuse à neige » en suggérant des idées donnant accès à la rivière;

SUR PROPOSITION de M. Pierre Gagnon, appuyée par M. Martin Blanchette, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Cap-Rouge :

- suggère à la Ville de Québec de réévaluer la pertinence de conserver le site de la « fondreuse à neige Cap-Rouge » du boulevard de la Chaudière tel quel et, si approprié, de démolir les structures actuelles
- demande à la Ville, si approprié, d'inclure ce terrain dans le projet d'ensemble comprenant le terrain d'Anacolor et l'ancien garage municipal
- recommande à la Ville, si approprié, de transformer ce terrain en parc donnant accès à la rivière pour mettre en valeur celle-ci en aménageant un sentier piétonnier se prolongeant le plus loin possible en direction de l'embouchure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Tracé de la côte Mendel : Tel que prévu, M. Louis Martin a rédigé une résolution à ce sujet et la partage avec les administrateurs. La résolution suivante est adoptée.

Résolution CQCR-19-CA-04

Objet : Demande d'une rencontre d'information concernant la future côte Mendel

ATTENDU QUE le conseil de quartier du Cap-Rouge s'inquiète depuis plus de 20 ans de l'enclavement du quartier, et a longtemps exprimé son souhait qu'une autre voie de sortie soit créée (encore plus avec les nombreux projets de développement commercial et résidentiel entamés/annoncés);

ATTENDU QUE lors de l'annonce du réseau structurant en mars 2018, la Ville de Québec a annoncé son intention de prolonger la rue Mendel afin de la raccorder au boulevard Versant-Nord dans le cadre du projet;

ATTENDU QUE selon le site Web du réseau structurant, le projet permettra la circulation automobile, à vélo et autres, dont les coûts seront assumés par la Ville dans ses travaux habituels de voirie;

ATTENDU QUE les seules informations sur le prolongement présentement disponibles est une fiche d'une page sur le « Prolongement de la rue Mendel »; <https://www.ville.quebec.gc.ca/apropos/planification-orientations/transport/reseau-structurant/docs/Fiche%20-%20Rue%20Mendel-VF.pdf>

ATTENDU QUE lors d'une rencontre d'information organisée par la Ville en septembre 2017 sur la circulation du secteur Chaudière, un grand nombre de citoyens se sont montrés intéressés et se sont déplacés pour en savoir plus;

ATTENDU QUE le conseil de quartier comprend que beaucoup de choses à ce sujet sont encore à décider, mais s'inquiète que les détails du projet informant le citoyen sur la côte soient « perdus » dans les discussions/annonces futures sur le projet global du transport structurant;

SUR PROPOSITION de M. Pierre Gagnon, appuyée par M. Philippe Moussette, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Cap-Rouge :

- suggère à la Ville de Québec d'organiser une rencontre d'information pour les citoyens du secteur, d'ici 6 mois si possible, pour décrire sa vision et son plan concernant la côte Mendel

- suggère à la Ville de solliciter, lors de cette rencontre, les idées et propositions des citoyens qui utiliseront la côte

- suggère à la Ville que cette rencontre porte uniquement sur la côte, en limitant les discussions sur le tramway, et parle :

- du tracé prévu
- des échéanciers possibles
- du concept préliminaire de voie de circulation, piste cyclable, etc.
- des difficultés avec la voie ferrée
- etc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rencontre avec M. Jérôme Nadeau : Le chef d'équipe du Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) de la Ville de Québec accepte l'invitation du CQCR. La prochaine étape sera de convenir d'une date. De façon à bien se préparer, il apprécierait recevoir des questions à l'avance.

19-01-05

PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Marie-Josée Savard est absente ce soir.

M^{me} Anne Corriveau

Sujets abordés :

- 1) Elle souhaite une bonne année 2019 à tous les participants.
- 2) Elle compte livrer les faits saillants du budget 2019 de la ville de Québec à la prochaine séance du CQ.
- 3) Elle suggère que l'organisme Conseil du bassin versant de la rivière du Cap Rouge soit informé de l'installation des nouveaux panneaux sur les sentiers de la rivière au printemps prochain.
- 4) Elle indique que les patinoires étaient en usage ces dernières semaines.

- 5) Plage Jacques-Cartier : La Ville est en attente du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) puisque ce dernier a demandé de nouvelles informations sur le dossier (enrochement, revitalisation, ...). De plus, une rencontre avec le BAPE est nécessaire. Devant ces éléments, il se peut que le projet soit retardé.

19-01-06

PÉRIODE DES QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Agrile du frêne : Un citoyen se demande s'il traite ses frênes et que son voisin ne les traite pas, est-ce une action inutile? Une autre citoyenne lui répond que si le traitement est effectué, il a une efficacité de deux ans. Cela vaut donc le coup. Pour plus d'informations, on peut composer le 311.

Résolution sur la côte de Cap-Rouge : Un citoyen demande s'il est possible de connaître la conclusion du dossier à la suite d'un comptage du nombre de vélos empruntant la côte de Cap-Rouge, réalisé l'an dernier. M^{me} Priscilla Lafond vérifiera.

Arrosage des patinoires : Une citoyenne se questionne sur le meilleur temps pour arroser les patinoires de la municipalité. M^{me} Priscilla Lafond vérifiera.

Développement Le Genre : Un citoyen exprime sa satisfaction sur un appel logé au 311 concernant l'affaissement de la chaussée à l'entrée de la rue Edward-Steveley et du boulevard de la Chaudière, conduisant au nouveau développement domiciliaire. Le tout a été réglé. Il tient aussi à souligner son appréciation de voir rétrécie une partie de la rue Edward-Steveley, à la hauteur du futur parc, invitant dès lors les automobilistes à ralentir. Par ailleurs, il souhaiterait voir installer des panneaux de vitesse de 40 km/h sur cette voie jusqu'au parc Noirefontaine.

La conseillère municipale M^{me} Anne Corriveau rappelle le Forum sur la sécurité routière tenu au printemps dernier et qui mentionnait que les panneaux de vitesse avaient peu d'incidence sur la vitesse des automobilistes et qu'il fallait plutôt s'attarder au comportement des conducteurs.

Résidence pour personnes retraitées (Mail Cap Rouge) : Ce même citoyen explique une situation de dangerosité à l'entrée/sortie du Mail de Cap-Rouge pour emprunter le boulevard de la Chaudière. Le fait que les travailleurs oeuvrant à la construction de la nouvelle résidence pour personnes retraitées (L'Envol) se stationnent le long de la voie obstrue la vision des conducteurs voulant s'engager sur le boulevard. Il déplore également que l'espace réservé à l'autobus du RTC soit aussi occupé par les véhicules des travailleurs. M^{me} Priscilla Lafond fera un suivi.

Déneigement des trottoirs : Lors d'un déplacement dans le secteur Limoilou, un membre fait remarquer que leurs trottoirs sont bien déneigés comparativement à ceux du secteur de Cap-Rouge. Un autre membre suggère qu'il s'agit peut-être d'une problématique dans un secteur particulier de Cap-Rouge.

Opération déneigement (panneau clignotant) : Un membre s'interroge sur le fait que les panneaux annonçant une opération déneigement clignotent mais qu'en fait, le déneigement n'est pas effectué. On l'invite à signaler le 311. Elle donnera une rétroaction lors de la prochaine séance.

19-01-07

DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Boulevard de la Chaudière : En vue de la rencontre avec M. Jérôme Nadeau, il faudra penser à une série de questions.

Livre d'or : M. Martin Blanchette n'a pas de mention honorable ce mois-ci. Il informe M^{me} Priscilla Lafond que l'avis de mise en candidature pour le Livre d'or du CQCR est prêt pour être publicisé. La date d'échéance sera le 13 mars 2019.

Comité de liaison Anacolor : Il n'y a rien à signaler.

Sécurité : M^{me} Denyse Dumas est toujours en attente d'une communication avec l'école Les Sources sur les suites à donner, s'il y a lieu, aux recommandations du Programme *À pied, à vélo, ville active*.

Elle sollicite l'aide d'un autre membre du CA pour l'aider au sein de ce comité.

Un membre réitère la préoccupation du CQ quant à la dangerosité de l'intersection située au coin de l'avenue Blaise-Pascal et du boulevard de la Chaudière, notamment pour les cyclistes. M^{me} Priscilla Lafond fera un suivi auprès de M. Jérôme Nadeau.

Table de concertation vélo : M^{me} Denyse Dumas a assisté à la rencontre du 29 novembre 2018, à laquelle assistaient 14 participants. La résolution adoptée par certains CQ en regard de l'accélération des investissements du réseau cyclable a été discutée. L'aspect des ressources humaines gérées par la Ville n'est pas du ressort de la TCV ; il faudrait donc éviter d'aborder cette dimension à l'avenir. Aussi il conviendra de repenser le fonctionnement lié aux résolutions émises par la TCV et la réalité propre à chaque CQ.

Il a aussi été question de la passerelle à construire dans le Vieux-Port pour le bénéfice des cyclistes et non des piétons. Enfin, une étude faite sur 12 mois concernant la santé et le transport actif des personnes de 15 ans et plus sur le territoire de la ville de Québec a été présentée aux membres de la Table.

La prochaine réunion aura lieu en mars prochain.

Environnement et protection de la nature :

Table concertation environnement (TCE) : La prochaine réunion aura lieu en février prochain.

19-01-08

FONCTIONNEMENT

Information et communication :

Demande d'un journaliste : M. Louis Martin a reçu une demande d'un journaliste du *Journal de Québec*, qui voulait connaître les rues problématiques dans le secteur puisqu'il voulait faire paraître prochainement un article sur le sujet. M. Martin lui a parlé de la rue de la Remontée et de l'ARRÊT STOP ainsi que de l'intersection des avenues Blaise-Pascal et Le Gendre qui interdit de tourner à droite (de 7 h à 22 h) quand on arrive du carrefour giratoire.

Rapport sur Le Phare : M. Martin avise que le rapport sur Le Phare a été publié.

Assurances : M. Martin informe qu'il a reçu une copie des assurances annuelles payées par la Ville pour la protection des membres du CA du CQCR exerçant leurs fonctions.

Trésorerie : La trésorière M^{me} Denyse Dumas informe d'un solde bancaire à ce jour de 198,20 \$.

La situation est critique puisqu'après le paiement des honoraires professionnels de la secrétaire de soutien ce soir, il restera 115,35 \$ au compte bancaire. M^{me} Priscilla Lafond mentionne que le chèque de renflouement des frais de fonctionnement du CQ ne saurait tarder.

Résolution CQCR-19-CA-05

Sur proposition de M^{me} Denyse Dumas, appuyée par M^{me} Nathalie Gagné, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M^{me} Francine Lafrenière pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-01-09

DIVERS

Un membre suggère la tenue d'une rencontre de travail afin de discuter des priorités 2019 du CQ. M. Louis Martin enverra une communication pour connaître les disponibilités des administrateurs.

19-01-10

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 20 h 35 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M^{me} Francine Lafrenière et révisé par M. Louis Martin et M^{me} Nathalie Gagné.

Signé

Louis Martin, président

Signé

Nathalie Gagné, secrétaire